



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1790 VENDREDI 26 JUILLET 2013

COOPÉRATION RDC-UE

Dix ans d'engagement sans une meilleure protection de la femme

Le partenaire européen, qui s'est déclaré une fois encore « très préoccupé » par la persistance des violences quoiqu'il y ait plus d'une décennie d'efforts de la communauté internationale et du gouvernement congolais, vient de lancer une nouvelle initiative de 25 millions d'euros dans l'espoir d'atteindre de meilleurs résultats sur le terrain, en partenariat avec l'Unicef, la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit et les autorités du pays.

Selon un document officiel publié le 22 juillet, l'Union européenne (UE) a approuvé cette initiative et a réaffirmé l'objectif poursuivi de lutter contre les violences faites aux femmes en RDC à travers un nouveau « programme innovant et fédérateur ». L'idée est d'améliorer l'accueil et l'orientation des victimes et des témoins des violences pour arriver à poursuivre leurs auteurs jusqu'au bout afin que ces comportements intolérables ne restent pas impunis.

Page 12

Crise dans les Grands lacs

L'ONU accentue la pression sur le Rwanda



John Kerry et Ban Ki-moon

Au cours de la réunion de haut niveau qui s'est tenue hier, le Conseil de sécurité a mis l'accent sur les efforts nécessaires pour ramener la paix dans la région volatile des Grands lacs, apprend-on des sources onusiennes. Cette réunion qui a eu lieu en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et sous la présidence du secrétaire d'État américain, John Kerry, a vu de nombreux États membres condamner la reprise des hostilités à l'est de la RDC par le mouvement rebelle M23. Ils ont souligné la nécessité de respecter le cadre de paix, de sécurité et de coopération et réitéré l'engagement de leurs envoyés spéciaux à agir ensemble dans la région.

L'appel a été lancé à tous les pays ayant signé l'Accord de paix du 24 février à Addis-Abeba à respecter les engagements auxquels ils ont librement souscrit. Cette rencontre intervient au lendemain de l'appel du gouvernement américain demandant au Rwanda de stopper son soutien au M23 et de retirer tous ses hommes engagés dans les combats à leur côté.

CHAN 2014

Les Léopards locaux attendus à Dolisie

Vainqueurs par deux buts à un au match aller le 7 juillet au stade des Martyrs de Kinshasa, les Léopards sont astreints à préserver cette avance afin d'obtenir leur qualification dimanche à Dolisie contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville en match retour du dernier tour des éliminatoires de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations de football (Chan) prévue en Afrique du Sud pour 2014. Et la tâche ne s'annonce pas facile au regard du match aller déjà très disputé.

Pour gagner le pari, le sélectionneur Santos Muitubile a renforcé son ossature avec l'intégration de nouveaux joueurs dont Robert Kidiaba, Ilongo Ngasanya, Reagan Pembele, Ngoy Emomo. Avant la traversée du fleuve, la sélection nationale a battu mardi au stade des Martyrs la formation de Shark XI FC, champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa par trois buts à un.

Page 14

PROJET TRANSPORT MULTIMODAL

La Banque mondiale accorde 180 millions de dollars pour le financement additionnel



Une locomotive de la SCPT

L'objectif de ce nouvel accord de financement additionnel est de renforcer la capacité de régulation du transport aérien dans le pays en prenant en charge une assistance technique étrangère ponctuelle et de longue durée, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail. Cet accord

constitue une étape importante dans la mesure où le projet de transport multimodal vise non seulement à améliorer la connexion des modes de transport en RDC mais aussi à rétablir la viabilité financière et opérationnelle de la Société nationale de chemin de fer du Congo tout en renforçant les

performances opérationnelles des entreprises publiques de transport. C'est depuis le 11 juin que la Banque mondiale a accordé ce financement additionnel de 180 millions de dollars venus s'ajouter au don initial accordé en 2010 de l'ordre de 250 millions de dollars.

Page 12

NORD-KIVU

Les commerçants ne veulent plus payer les taxes

Pour protester contre la persistance de l'insécurité dans leur province suite à l'activisme des groupes armés, les grands et petits commerçants des localités d'Oicha, Bulongo, Mutwanga, Mbau et Eringeti dans le territoire de Beni ont pris l'option de ne plus payer de taxes ni d'impôts. À en croire radiookapi.net, cette désobéissance fiscale fait suite à un appel lancé par la société civile de cette contrée du pays.

Certaines régies financières basées au Nord-Kivu craignent de ne pas atteindre les objectifs que le gouvernement central leur a assignés au cours de l'année budgétaire 2013. Ce qui a amené le commandant de la force de la Monusco, le général Carlos Alberto Santos, lors de son récent passage à Beni, à plaider pour le renforcement des patrouilles des casques bleus dans cette ville et ses environs afin de lutter efficacement contre l'insécurité.

Page 13

ÉDITORIAL

Recul

Les débats qui se sont déroulés cette semaine à Brazzaville dans différents cadres et avec des personnalités de premier plan venues de différents continents ont confirmé que l'Afrique est perçue désormais comme le monde sur lequel il convient de miser. Mais ce qu'ils n'ont pas précisé c'est le regard sans indulgence que l'Afrique porte, elle, sur le monde émergé, autrement dit sur les puissances qui tenaient jusqu'à présent le haut du pavé et qui devront, demain, lui faire une place à la mesure de son importance réelle. Résumé en quelques mots qui sembleront brutaux à beaucoup ce regard est le suivant :

1) L'Europe est en pleine décadence après avoir dominé le monde pendant plusieurs siècles. Rongée par la crise économique et financière, profondément divisée, incapable de franchir le pas vers une communauté politique qui la sauverait, elle ne pèse plus guère sur la scène internationale. Il convient de se méfier des conséquences que sa décrépitude pourrait avoir sur l'Afrique dans le proche avenir, notamment dans le domaine monétaire.

2) Les États-Unis, eux, sont plus ou moins sortis de la crise dans laquelle le sur-capitalisme dont ils avaient fait imprudemment leur religion les a plongés. Mais rien n'est véritablement résolu et tout indique que leur influence ne cessera plus de se réduire du fait de l'affirmation au plan planétaire de nouvelles puissances bien résolues à contester leur suprématie. Engagés dans des combats peu raisonnables ils sont eux aussi sur la voie descendante.

3) La Chine, qui a pris sur le continent africain une place essentielle dans les dernières décennies en suppléant les carences occidentales commence à subir les effets économiques et sociaux de sa croissance. Tout en devenant l'égale des États-Unis et de la Russie au sein de la communauté internationale elle va devoir se préoccuper plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent de sa propre population. Et sera donc moins disponible dans les décennies à venir.

4) La Russie a entrepris avec succès de se reconstruire après l'effondrement du communisme et la crise qui en avait résulté. Mais la tâche est si lourde, si pesante, si complexe même qu'elle ne pourra pas affirmer avant longtemps et de façon forte sa présence sur les autres continents. Redevenue une grande puissance, elle ne peut guère peser sur l'évolution du monde avant d'avoir remis de l'ordre dans ses propres affaires.

Conclusion paradoxale de cette semaine de débats et de discussions: l'Afrique ne peut compter que sur elle-même pour résoudre ses problèmes et accélérer son émergence. À méditer, n'est-il pas vrai ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le congrès constitutif de l'organisation des femmes du PCT commence le 7 août

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a donné l'information au cours de la conférence de presse organisée le 25 juillet, au siège national du parti.

Cette rencontre avec la presse nationale et internationale s'inscrivait dans le cadre de la célébration du deuxième anniversaire du 6^e congrès extraordinaire du PCT, qui s'était tenu du 21 au 25 juillet 2011 et avait conduit Pierre Ngolo à la tête du PCT.

Faisant le bilan de ces deux ans de mandat, le conférencier en a profité pour annoncer aux journalistes que le congrès qui marquera la naissance de la nouvelle organisation des femmes de son parti, se tiendra du 7 au 10 août 2013. Les sous-commissions techniques qui étaient chargées de préparer les documents qui seront examinés au cours de ces assises, a-t-il dit, ont déjà rendu leur travail au secrétariat permanent du comité central du PCT. Répondant à la question d'un journaliste qui cherchait à savoir les noms des candidates au poste de premier responsable de la future organisation des femmes, Pierre Ngolo a indiqué : « Les femmes du PCT qui sont au secrétariat permanent du comité central ne peuvent pas présider cette nouvelle organisation. Par ailleurs, la présidence de l'organisation est ouverte à toutes les femmes du parti, sans distinction. Les congressistes choisiront l'une

d'entre elles. Nous ne pouvons pas, à ce stade, proposer les noms des candidates. »

Déclinant le chronogramme des activités que le parti va organiser dans les tout prochains jours, le secrétaire général du PCT a annoncé également la tenue le dimanche 4 août de l'assemblée générale électorale de la fédération de Brazzaville. « Cette activité, a-t-il déclaré, marque la fin de la restructuration des organes de base et intermédiaires dans la ville capitale. » En outre, Pierre Ngolo a informé l'assistance que « la première pierre des travaux du siège de son parti sera posée le 25 août ». La direction politique du parti mettra à profit cette activité pour faire le point de l'opération de collecte des fonds pour la construction du siège, lancée en 2012. Le secrétaire général a aussi annoncé l'ouverture d'une série de formations à l'intention des cadres et militants.

Par ailleurs, le conférencier s'est réjoui de la régularité des activités de son parti après la tenue du 6^e congrès extraordinaire. « Le PCT a repris son fonctionnement régulier dans le strict respect des textes qui le régissent. Il s'est ouvert aux autres forces politiques et aux individualités à travers la campagne d'adhésion spéciale. Le parti consolide sa diplomatie à travers le renforcement de la coopération avec les formations politiques amies », a-t-il renchéri. Invité à se justifier sur la promesse faite par la direction du

parti d'infliger des sanctions aux membres et cadres indisciplinés qui s'étaient présentés aux dernières élections législatives sous la bannière de candidats indépendants, le secrétaire général a précisé : « Le dossier est sur la table de la commission nationale de contrôle et d'évaluation. Il lui faut un peu de temps pour s'en imprégner avant de le transmettre au comité central qui se prononcera, après examen, au cours d'une session extraordinaire. »

Abordant les points relatifs à l'actualité politique nationale, en rapport avec les questions des journalistes, le secrétaire général du PCT a insisté sur le recensement administratif spécial et le débat qui défraie la chronique au sujet de l'éventuelle révision de la Constitution du 20 janvier 2002. Sur le recensement administratif, Pierre Ngolo a déclaré qu'il permettra de définir un corps électoral juste et fiable. « Les acteurs politiques qui contestent cette opération ne veulent pas de la consolidation de la démocratie au Congo, et partant, des élections libres et transparentes », a-t-il prévenu. Enfin, au sujet de l'éventualité de la révision de la Constitution, le secrétaire général du PCT a rappelé que « les dispositions du texte fondamental offrent les possibilités de sa révision ».

Roger Ngombé

Le CPR tient son congrès de dynamisation

Ces assises se sont déroulées récemment à Brazzaville sous la direction du président du parti, Aimé Hydevvert Mouagni. Objectif : réorganiser et dynamiser la structure du parti.

Au cours des deux journées de travaux, les instances dirigeantes du parti ont été mises en place. Respectivement composés de quarante-cinq et cent-quatre-vingt-treize membres, le bureau et le conseil national ont, officiellement, été présentés aux congressistes. Ce congrès constitutif a également permis aux congressistes d'adopter les statuts et règlement intérieur. Des recommandations ont été faites, entre autres : la création d'un journal comme organe d'expression

ainsi que d'une mutuelle apolitique, et enfin, l'organisation d'un congrès tous les cinq ans. « Mettons-nous résolument au travail en vue de pérenniser cette action. Conjugurons ainsi tous nos efforts en plaçant la patrie au centre de nos intérêts. Ce n'est qu'à ce prix que nos idées auront de l'écho dans la vitrine de la conscience congolaise. Que la patrie prime sur la région, la région sur le clan, le clan sur la famille et la famille sur l'individu », a exhorté Aimé Hydevvert Mouagni.

Avec pour devise Conscience-travail-justice, le CPR, dans ses idéaux, œuvre pour les valeurs patriotiques et l'égalité des chances. Illustré par une colombe blanche sur un fond bleu,

son emblème symbolise la paix, la cohérence et l'unité. Cette formation politique entend lutter contre toute forme d'aliénation, de corruption et d'ethnicité au Congo car, selon son président, la politique de régionalisme est révolue. Pour rendre visible son appareil politique, Aimé Hydevvert Mouagni a profité de cette occasion pour inviter les congolais à adhérer les rangs du CPR.

Le CPR a été créé le 7 mai 2011 et se fonde sur la social-démocratie. « Nous avons tracé le chemin de notre odyssée politique dans le sillage de la social-démocratie. Il est du devoir de chacun d'en faire témoignage partout où il sera », a-t-il conclu.

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

Le deuxième module de l'aéroport de Maya-Maya bientôt opérationnel

Le ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui a visité les différents compartiments de cet ouvrage le 25 juillet, a annoncé sa prochaine réception.

« Nous avons voulu visiter ce chantier pour voir les avancées et nous avons constaté que le travail est terminé, il restera simplement à organiser la réception provisoire de ces installations et assurer l'inauguration le plus rapidement possible », a expliqué Jean-Jacques Bouya à la fin de la visite. Les travaux de ce deuxième module avaient démarré fin 2010.

Selon le ministre, un accent particulier a été mis sur le terminal des passagers afin de permettre aux gens de voyager confortablement. Après cette étape, a-t-il indiqué, le cap sera mis sur le fret parce que dans le plan directeur de cet aéroport, la cargaison actuelle sera délocalisée. Sera érigé sur ce site, un deuxième terminal, en fonction des activités économiques et de

l'augmentation du trafic. Il y a quelques années, a ajouté le ministre, le trafic au niveau de l'aéroport Maya-Maya tournait autour de 400.000 passagers par année. « Progressivement nous sommes passés à 500.000 passagers. Il y a deux ans, nous étions à 700.000, en 2012 nous avons dépassé le cap d'un million de passagers par année », a rappelé Jean-Jacques Bouya, précisant que le terminal actuel est fait pour accueillir plus de 3 millions de passagers alors que l'objectif final est de recevoir cinq millions de passagers par an. « Ce sont des enjeux importants, nous sommes satisfaits que le rythme économique ait suivi. Avec plus d'un million de passagers par année nous sommes devenus la première plate-forme de la sous-région. Ce qui n'est pas rien parce que, avant, nous étions en troisième position. », a ajouté le ministre Bouya

Le pavillon présidentiel et l'hôtel de l'aéroport attendus avant juin 2014

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation



L'inauguration prévue le 11 août

générale aux Grands travaux a également visité les chantiers de construction de l'aéroclub, du pavillon présidentiel et de l'hôtel de l'aéroport. Si l'aéroclub est presque prêt, les deux autres chantiers ne le seront pas avant la fin de l'année. Jean-Jacques Bouya a demandé aux responsa-

bles de la société chinoise Weitec, en charge de ces travaux, de tout mettre en œuvre pour que ces ouvrages soient réceptionnés en mars ou avril prochain. En rappel, le premier module de cet aéroport avait été inauguré à la veille de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance

du Congo, le 11 août 2010. « Nous sommes satisfaits de ce que nous avons vu. Peut-être que le 11 août peut encore nous porter chance pour l'inauguration du deuxième module », a lâché Jean-Jacques Bouya, sans donner une date précise.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo bénéficie de l'expertise japonaise

Pour une gestion durable de ses écosystèmes naturels, le Congo a sollicité l'aide japonaise, via son Agence de coopération internationale (Jica). Dans le cadre de ce partenariat, l'agence a proposé au Congo des plans d'action devant lui permettre de mieux gérer ses forêts de Brazzaville, du Pool et des Plateaux.

Pour finaliser l'élaboration des documents, un atelier a été organisé le 24 juillet à Brazzaville. Il s'agissait, au cours de ces travaux, d'analyser et d'identifier les difficultés rencontrées dans le secteur

forestier et de mener les études de faisabilité des projets susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

Car, en dépit des efforts que fournit le gouvernement pour la préservation de l'équilibre écologique, les forêts situées dans la périphérie de la ville capitale continuent de se dégrader.

« Cette dégradation résulte de l'action anthropique, à savoir l'agriculture itinérante sur brûlis ainsi que de l'exploitation forestière pour des fins énergétiques et domestiques », a déclaré le directeur

de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elénga. Selon lui, la coopération technique et les financements du Japon constituent des opportunités que le Congo doit saisir pour renforcer les capacités de mise en œuvre de sa politique forestière. Les financements japonais alloués aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique ont déjà contribué à préserver près de 11 millions d'hectares de forêts et 2,3 millions d'hectares de zones protégées.

Lopelle Mboussa Gassia

INVESTISSEMENTS PUBLICS

Vers la prise en compte des enjeux du développement durable

Pour inciter les administrations publiques à intégrer la notion d'environnement et de développement durable dans le processus de planification de projet préconisé par le Plan national de développement 2012-2016, le ministère du Plan et de l'Intégration a organisé, le 23 juillet, une session de formation sur le thème : « Développement durable, planification et stratégie budgétaire ».

Cette formation, qui durera deux jours, concerne également les directeurs en charge de la conception des budgets de l'État. Elle permettra aux participants de prendre conscience des enjeux du dévelop-

pement durable et d'en tenir compte dans les projets d'investissement public.

Au cours de ces journées d'échanges, plusieurs thèmes seront développés : les objectifs stratégiques du développement durable, l'incidence budgétaire de la prise en compte du développement durable sur la stratégie globale de validation des lignes budgétaires, la clarification du processus d'intégration de l'environnement et du développement durable dans les projets d'investissements.

Selon le directeur de cabinet du ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Michel Niama, ce séminaire ré-

pond aux instructions du chef de l'État d'inclure la notion de développement durable dans les débats liés aux travaux préparatifs de l'avant-projet du budget 2014. « La prise de conscience des enjeux du développement durable par les acteurs de notre société commande maintenant aux institutions publiques de se positionner face à leurs responsabilités sociales. Cette rencontre devrait nous permettre d'être plus avertis et plus pertinents dans le choix de nos projets et d'améliorer la qualité de nos choix lors de la budgétisation prochaine », a déclaré Michel Niama.

Rock Ngassakys

DOUANES

550 millions de faux médicaments saisis dans 23 ports africains

La mise sur le marché de médicaments dangereux ou inactifs, échappant à tout contrôle au niveau des frontières, constitue à la fois une menace pour la sécurité des populations, un scandale moral et un défi pour les acteurs du développement. Ainsi pour lutter contre le phénomène, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a mené une enquête au mois d'avril dans vingt-trois pays africains, dont le Congo Brazzaville.

Les résultats de cette expertise qui a duré deux mois, ont été rendus publics le 20 juillet, lors d'une conférence de presse animée par les responsables de l'OMD. Le document souligne qu'environ 550 millions de faux médicaments, issus de ces pays, représentant une valeur de 200 millions d'euros, ont été saisis.

L'expertise concernait notamment l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Congo, Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Maroc, l'Île Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie et le Togo. D'après les initiateurs de cette action, l'opération fait suite à un constat selon lequel, la recrudescence du fléau du trafic de faux médicaments ferait partie des facteurs occasionnant la hausse des taux de mortalité dans différents pays africains car il tue chaque jour des milliers de personnes.

Appréciant cette opération menée par

son institution et avec l'aide des États concernés, son secrétaire général, Kunio Mikuriya, a reconnu que la valeur financière et le nombre de médicaments saisis apportent une preuve indubitable et supplémentaire quant à l'existence du trafic de faux médicaments qui, selon lui, est une nouvelle forme de crime international organisé. D'autant plus, il fait peser de lourdes menaces sur la santé et la sécurité globale des populations africaines. « La saisie que nous venons de réaliser dans vingt-trois ports d'Afrique donne une idée effrayante du fléau que représente ce trafic pour le continent », a-t-il précisé, tout en rappelant qu'il est urgent de mettre en place des instruments législatifs coercitifs afin de punir les fabricants ainsi que leurs trafiquants. Cette convention permettra également aux États qui y adhéreront de se doter d'un instrument de référence réglementant le secteur. Soulignant en outre l'intérêt d'une action coordonnée entre tous les acteurs, notamment ceux de la santé, les décideurs politiques, les douanes et les médias pour une sensibilisation efficace, Kunio Mikuriya a déclaré : « L'accès à des médicaments de qualité est un des enjeux majeurs des politiques de santé publique en Afrique où le trafic de faux médicaments est un fléau. »

Notons qu'un faux médicament est sans principe actif ou ayant un principe actif sous-dosé, contenant un produit toxique.

R. Ng.

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

N°20/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Expert local pour la création, la mise en œuvre et l'animation d'un site web au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Expert local pour la conception, la mise en œuvre et l'animation d'un site web au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE).

2. L'objectif de la mission de l'Expert local pour la création, la mise en œuvre et l'animation d'un site web de l'IGE, est de permettre à cette Institution, de disposer en permanence de données, des indicateurs de performances, d'impacts et de suivi régulièrement actualisés, sur des sites web et d'autres supports de diffusion numériques, en rapport avec son champ d'action. La durée de la mission couvre une période de douze (12) mois, comprenant quatre (04) missions d'un (01) mois chacune dont les périodes seront fixées d'accord entre ledit Expert et l'IGE. Les quatre (4) missions réparties ainsi qu'il suit :

- première mission (Conception et mise en œuvre du site) : un (1) mois ;
- deuxième mission (Mise à jour du site et formation des utilisateurs) : un (1) mois ;
- troisième mission (Mise à jour du site et formation des utilisateurs) : un (1) mois ;
- quatrième mission (Mise à jour du site et formation des utilisateurs) : un (1) mois.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un BTS (minimum) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, de l'informatique appliquée à la gestion, dans la conception des bases des données ;
- disposer d'une expérience d'au moins cinq (5) ans ;
- avoir une expérience en création de sites WEB : FRONTPAGE, DREAM WEAVER ou équivalent ;
- avoir des connaissances en administration Base de données SQL et MYSQL ;
- avoir une expérience en multimédia, traitement d'images et de vidéos (Photo Shop, Adobe première ou équivalent) ;
- avoir la maîtrise dans la conception des architectures Réseaux Internet et Intranet ;
- avoir une expérience en gestion du parc ordinateurs ;
- avoir une expérience en administration système (Windows Serveur ou équivalent) et en réseau (configuration des routeurs ou équivalent).

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le Vendredi 16 Août 2013:
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 23 Juillet 2013
Le Coordonnateur p.i.
Jean François EKANDJA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG- Financement IDA
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

N° 19/MEFPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour la formation de soixante dix (70) informaticiens du MEFPPPI en administration base de données et sécurité »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour la formation de 70 informaticiens du MEFPPPI en administration base de données et sécurité.

2. La formation vise de manière générale à accroître les compétences des informaticiens du MEFPPPI en administration base de données, messagerie/outil collaboration, serveurs d'application et sécurité (MySQL et ORACLE 10g) pour permettre une production des actes administratifs.

Les objectifs spécifiques sont : (i) former les agents en administration système, base de données, messagerie/outil collaboration, serveurs d'application et sécurité (MySQL et ORACLE 10g); (ii) rendre apte et compétitif le personnel informaticien.

La durée de la mission est estimée à vingt un (21) jours ouvrables repartis ainsi qu'il suit : (i) administration de base ORACLE : 04 groupes de 10, soit 20 informaticiens ; (ii) administration de base ORACLE avancé: 04 groupes de 10, soit 20 informaticiens ; (iii) administration messagerie/outil collaboration : 01 groupe de 10, soit 10 informaticiens et (iv) administration des serveurs d'application: 02 groupes de 10, soit 20 informaticiens.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en

matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

• l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- le consultant devra être titulaire d'un diplôme BAC+5 ou plus dans le domaine du développement et de l'administration des bases de données et de gestion des projets ou une certification ORACLE ;

- les expériences pratiques dans le domaine concerné par la formation sont fortement souhaitées ;

- l'expérience dans la formation des adultes serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 16 août 2013 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 23 juillet 2013
Le Coordonnateur p.i.
Jean François EKANDJA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET

N° 21/MEFPPI/PRCTG/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation de l'Inspection Générale d'Etat »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation de l'Inspection Générale d'Etat.

2. Cette mission vise à élaborer un programme de formation de l'Inspection Générale d'Etat en matière de conduite efficiente des missions d'audit et de contrôle.

Les objectifs spécifiques de la mission sont : (i) d'établir un état des lieux des compétences actuelles ; (ii) de définir, au regard du périmètre d'intervention de l'Inspection Générale d'Etat décliné ci-haut, les quantités et les qualifications requises pour la conduite efficiente des missions de contrôle et d'audit ; (iii) de déterminer les écarts entre les compétences actuelles et celles requises ; (iv) de proposer des modules spécifiques de formations destinés à accroître progressivement, les capacités professionnelles des inspecteurs généraux d'Etat, des inspecteurs d'Etat et des auxiliaires de contrôle ; (v) de déterminer les coûts estimatifs des modules spécifiques de formations.

La durée de la mission est de quatre vingt dix (90) jours intégrant la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à

fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

4. Sur cette base, un consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné suivant la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 16 Août 2013 à :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 23 Juillet 2013
Le Coordonnateur p.i.
Jean François EKANDJA

TOTAL E&P CONGO

Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2013 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur :

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;

- ou des Directions Départementales de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au lycée Victor Augagneur le samedi 8 Août 2013 à 10h.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du mardi 12 au mercredi 13 août 2013 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

-Mardi 12 Août 2013

09h – 11h30: mathématiques.

14h – 16h30: français.

-Mercredi 13 Août 2013

09h – 11h30 : physique chimie.

14h – 16h30 : SVT.

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours avec une pièce d'identité.



SANTÉ

Renouvellement de l'opération de soins gratuits pour les populations de Dolisie et des villes environnantes

Lancée le 22 juillet, la campagne Santé Tout Dolisie s'achèvera le 3 août par la formation du personnel de santé évoluant à Dolisie. C'est l'une des innovations de cette 3e édition.

La troisième édition de Santé tout Dolisie concerne la population de Dolisie et des localités proches. Les animateurs de ce projet ont élargi l'expérience à d'autres branches de la médecine, notamment la diabétologie et la stomatologie, en vue de répondre au nombre croissant de malades qui n'ont pas droit aux soins.

L'équipe vouée à l'opération est composée de spécialistes de santé, de médecins dolisiens de la diaspora et de

leurs confrères français. Ils travaillent bénévolement afin de permettre aux malades démunis de Dolisie et des environs d'accéder à certains services de santé. Car le but de cette action consiste à consulter les Congolais et les traiter. Les animateurs du projet initié depuis 2011 par le président de l'Athlétique club Léopards, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, sont basés sur plusieurs sites à Dolisie, notamment : l'hôpital général, l'hôpital de référence, le Cercle culturel et l'école primaire Dimeboko.

Les spécialistes procèdent donc à des consultations gratuites de pédiatrie, de rhumatologie, de gynécologie mé-

dicale et obstétrique, d'ophtalmologie, de médecine générale et d'ORL (Oto-rhino-laryngologie), une branche de la médecine spécialisée dans le diagnostic et le traitement des troubles du nez, de la gorge et de l'oreille. Les médecins font également le dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle. « Quand on vient pour une mission humanitaire, on essaie de régler les problèmes en urgence. C'est une bonne chose pour notre pays de bénéficier de ce genre de mission. Nous nous déplaçons chaque année pour venir aider nos compatriotes qui sont en difficulté. Il y a des patientes que j'ai consultées et qui n'ont pas vu de gynécologue depuis parce qu'elles n'ont pas les moyens », a expliqué le Dr Serge Duckat, coordonnateur du projet.

Faisant le bilan de la première journée dans sa spécialité de gynécologie, il a indiqué que plusieurs patientes étaient venues consulter car souffrant de douleurs pelviennes depuis plusieurs mois, ou ayant des difficultés de conception depuis des années ou encore, ayant un fibrome utérin ou des kystes au niveau des ovaires. Après consultation, les patients reçoivent gratuitement des médicaments sur présentation de leur ordonnance au pharmacien de l'opération qui, dans un premier temps, a reçu deux tonnes de médicaments.

James Golden Eloué



Les médecins recevant un patient qui n'a généralement pas accès aux soins de santé payants

FEMMES ET VIOLENCES

Des stratégies pour un accès à la justice et aux soins

Permettre aux femmes victimes de violences de saisir la justice et de bénéficier des soins, tel est l'objectif visé par l'association Azur Développement que dirige Sylvie Niombo. En partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme, elle a organisé le 23 juillet à Brazzaville, un atelier de plaidoyer en vue de trou-

solutions pour accroître l'accès aux soins de santé ; l'accès et l'usage des données mises en ligne à travers une plateforme www.violencedomestique-congo.net, etc. Toutes les communications ont incité au changement d'attitude afin de décider les femmes à dénoncer les faits dont elles sont victimes. Cependant au cours de ces débats, la directrice de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement de Pointe-Noire, Anne Marie Mampouya Nkouka, a démontré que le phénomène de violence est à lire sous plusieurs angles : « car les hommes sont aussi victimes de violences et de mauvais comportements de la part des femmes ». La rencontre a regroupé les acteurs de la société civile venus de Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie, Brazzaville, les membres des associations et organisations des droits de l'homme. Notons que cet atelier a reçu l'appui financier du Fonds ATTI de Hivos.

Lydie Gisèle Oko

« car les hommes sont aussi victimes de violences et de mauvais comportements de la part des femmes »

ver des solutions à ce problème récurrent.

L'atelier a permis aux participants d'échanger sur plusieurs thématiques : les possibilités d'accès à la justice pour les femmes et enfants victimes de violences domestiques et sexuelles ; l'identification des

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008-MEFPPI-PADE-CPM 2013

Relatif au recrutement du Coordonnateur du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) et Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de son exécution, l'Unité de Coordination procède au recrutement du Coordonnateur du Projet. L'Unité de Coordination est chargée de mettre en œuvre les Projets de la Banque Mondiale (PADE) et de la BAD (PACADEC)

I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Être titulaire au moins d'un diplôme d'études universitaires (minimum Maîtrise) en Sciences économiques, ou disciplines similaires et une expérience prouvée d'au moins dix (10) ans à des postes de responsabilité de haut niveau dans une structure d'envergure nationale ou internationale ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans en matière des projets financés par les organisations multilatérales ;
- Démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production de résultats ;
- Avoir des fortes capacités de négociation, de gestion et prévention de conflits ;
- Avoir une excellente aptitude à développer le partenariat et le dialogue ;
- Avoir de bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles ;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit et un bon niveau d'anglais ;
- Avoir une connaissance pratique et excellente d'utilisation de l'ordinateur et des logiciels de base.
- Être de nationalité congolaise.

II-DUREE DU MANDAT ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat est d'un an renouvelable sur la base de performances jugées satisfaisantes.

III-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

La sélection se fera en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011.

IV-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

La cellule de passation des marchés du PADE/PACADEC invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services pour le poste en objet ainsi que les informations indiquant leur motivation et leur qualification pour exécuter les services (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats ou tout autre document justifiant la formation, et l'expérience, deux lettres de référence obtenues par des anciens employeurs) sous pli fermé portant la mention « Avis n° 008-MEFPPI-PADE-CPM-2013 » à déposer au siège du Projet sis, rue Isaac Locko n°05 et 06 (dans le secteur de Blanche Gomez à Brazzaville) au plus tard le 08 Août 2013 à 15 heures, Tél : 05 568 87 06 E-mail : pade.pacade@yahoo.fr.

V-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet ou par adresse électronique indiqués ci-dessus.

NB : Les candidats présélectionnés subiront une interview.

Le Coordonnateur a.i
des Projets PADE/PACADEC

Bertille Chantal MAPOUATA

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

JCertif

FONDATION CONGOLAISE POUR L'EDUCATION

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets pour développeurs brazzavillois

inscription par groupe de 4
 sur www.jcertif.com
 du 05/07 au 27/07

Elabore une solution informatique et et créé ta propre Start Up
 Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 [warid-congo](https://www.facebook.com/warid-congo)

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Communications Unifiées DATACENTER

Câblage Informatique

Sécurité Système Informatique

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
 UNE SEULE ADRESSE :

LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
 SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

ANALYSE

Congo : université et émergence, un défi à relever

Le Congo s'est fixé comme objectif de devenir un pays émergent d'ici à l'horizon 2025. Un objectif qui ne peut être atteint que si le pays dispose de ressources humaines de qualité. C'est l'une des missions de notre seule université publique, créée il y a quarante deux ans, l'université Marien- Ngouabi. Cette structure de formation est l'héritage direct de la colonisation. En effet Brazzaville, en tant que capitale de l'Afrique équatoriale française, a abrité la plupart des infrastructures de cette communauté coloniale française. Parmi celles-ci l'on compte le centre d'enseignement supérieur de Brazzaville.

L'université Marien Ngouabi exerce trois missions : la formation, la recherche, le service à la société. Ces missions s'exercent au moyen de la gouvernance académique, de la gouvernance administrative et financière, soutenues par la coopération et les relations avec le monde du travail.

Elle compte aujourd'hui onze établissements répartis dans la ville de Brazzaville. Le site de Bayardelle abrite deux grandes facultés: la faculté des lettres et des sciences humaines et la faculté des sciences économiques. La cohabitation de ces deux établissements à grand effectif est un lourd handicap pour l'organisation pédagogique des enseignements. En effet, environ cinq mille étudiants sont inscrits pour l'année académique 2012-2013 à la faculté des lettres et des sciences humaines et dix mille à la faculté des sciences économiques, et la tendance à l'augmentation à la hausse des étudiants reste forte. Les cadres formés à l'université sont progressivement mis à la disposition de la société, de l'administration publique ou privée et des entreprises.

Sur le plan pédagogique l'arrimage définitif de l'université Marien-Ngouabi au système LMD (Licence, Master, Doctorat) oblige celle-ci à mettre en œuvre l'adéquation formation-emploi et à répondre aux besoins de la société par sa recherche et sa recherche-développement. Les enseignants de l'université Marien-Ngouabi sont d'un excellent niveau comme en témoignent les résultats aux différents Comités techniques spécialisés du CAMES où les taux de réussite sont toujours supérieurs à 80 %. La 35^e session des CCI, qui s'est déroulée à N'Djamena du 13 au 23 juillet 2013 a confirmé cette tendance.

Les étudiants de l'université Marien-Ngouabi bénéficient d'un enseignement de qualité et certaines de nos structures de formation ont déjà gagné la faveur de quelques grandes entreprises de renommée internationale avec lesquelles existe déjà un partenariat fort et durable. C'est le cas par exemple de l'ENSP (l'École nationale supérieure et polytechnique) avec les sociétés pétrolières, l'ISG (Institut supérieur de gestion) l'ENSAF (École nationale supérieure d'agronomie et foresterie). Il faut aussi noter que la recherche-développement est le maillon faible car les ressources budgétaires sont insuffisantes et peu accessibles aux chercheurs. Les résultats qu'obtiennent les enseignants-chercheurs sont généralement le fruit de leurs efforts et sacrifices.

L'élargissement de l'offre de formation est également un objectif de l'université Marien-Ngouabi car de nombreux domaines de l'activité académique ne sont pas encore pris en compte. C'est le cas des hydrocarbures, ou des technologies de l'information et de la communication pour lesquels des accords sont signés avec les partenaires économiques. De même la création d'une direction des relations avec le monde du travail et les protocoles d'accords qu'elle signe avec les sociétés participent des efforts que déploie le Recteur pour donner une vision nouvelle à l'université. Il en va ainsi du domaine des mines où existe une collaboration étroite dans l'échange des informations.

Parmi les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'université il y a l'insuffisance de structures et de personnel enseignant. On note une inadéquation entre l'augmentation constante de la population estudiantine et la réponse aux besoins en cadres et spécialistes de haut niveau de l'université. L'insuffisance des ressources humaines oblige l'université à recourir aux services des enseignants vacataires qui sont en nombre croissant. L'université manque de plates-formes techniques capables de répondre aux besoins des chercheurs et de faciliter l'obtention rapide des résultats attendus.

Dans un contexte de recherche de l'efficacité au moment même où notre pays est engagé vers son émergence d'ici à 2025 et avec la proclamation de cette année comme année de l'éducation en République du Congo une attention particulière devrait être accordée à la seule université publique de notre pays. Une vision claire et une stratégie réelle qui devraient être portées par une volonté politique affirmée et se traduire en appui réel à l'université pour une meilleure visibilité de son action. Cette stratégie pourrait être centrée sur quelques objectifs prioritaires et structurants comme l'amélioration des conditions d'apprentissage et la mise en place d'une plateforme technique performante. Il s'agit de faire en sorte que les ratios dans les salles de cours soient les mieux adaptés à un bon encadrement pédagogique. Cela peut se faire grâce à une bonne évaluation des besoins en personnel d'encadrement, en salles de cours, en tables bancs, en laboratoires et autres supports techniques en fonction du nombre d'étudiants.

La population estudiantine congolaise est en augmentation constante puisque chaque année environ 3000 nouveaux bacheliers sont comptés, dont les deux tiers sollicitent leur inscription dans les différents établissements de cette formation universitaire.

L'université a aussi pour rôle de contribuer au développement de la société. Elle produit des connaissances. Elle permet grâce aux résultats des recherches menées par ses chercheurs d'impulser le développement. Dans le domaine agricole, son implication peut s'avérer fondamentale dans la mesure où le résultat des recherches pourrait être mis à la disposition des éleveurs. Comment faire pour produire et conserver les fruits et légumes en toutes saisons, augmenter cette production et améliorer l'offre ? Ces préoccupations peuvent trouver leurs réponses à travers les travaux de recherche, ce qui serait une bonne chose pour les porteurs de projet ou les investisseurs.

Ce n'est que dans ces conditions que notre université pourra devenir réellement un appui fondamental dans la marche vers l'émergence du Congo d'ici à 2025.

Emmanuel Mbengue

URGENCES MÉDICALES

Le CHU de Brazzaville veut améliorer l'accueil des malades

Initiée par les services de Communica, un cabinet conseil en relation client, avec l'appui de la direction des soins infirmiers du CHU de Brazzaville, une formation sur l'accueil des malades s'est clôturée le 25 juillet à Brazzaville.

Trois cents dossiers, sur un effectif de mille cinq cents ont été admis à cette formation, qui vise à améliorer l'accueil des services d'urgences du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Une semaine durant, sages-femmes, infirmières, laborantins et autres agents paramédicaux ont été instruits sur les techniques et méthodes liées à l'assistance du malade.

Selon une circulaire du ministère de la Santé et de la Population, l'accueil des malades au niveau des hôpitaux de base est un axe fondamental inscrit dans la nouvelle feuille de route de

l'an 2013. Au niveau du CHU de Brazzaville, on estime à vingt mille patients par année, la capacité d'accueil.

Les agents paramédicaux devraient concevoir leur rôle auprès des malades comme un service, une passion, plutôt qu'un métier. Ainsi, écouter, expliquer, regarder, converser, soulager, amener le patient à se prendre en charge, sont autant de voies potentielles vers la guérison. « À travers cette formation nous voulons améliorer l'image du CHU de Brazzaville, redonner confiance à l'infrastructure sanitaire et mieux soigner les

malades. Souvenez-vous que le premier médicament à administrer au malade, c'est la qualité de l'accueil. Les axes à retenir sont la prévention et la gestion des auditions du malade », a indiqué M. Rodrigue, l'un des formateurs.

Les bénéficiaires de cette session ont suggéré à la direction de l'hôpital de pérenniser cette initiative. « Que nos successeurs bénéficient également de cette formation pour contribuer au bon fonctionnement de l'infrastructure », a proposé Leticia Ondongo, sage-femme.

Fortuné Ibara

PRÉSIDENTIELLE

Mobilisation de la communauté malienne du Congo

Depuis plus d'une semaine, l'ambassade du Mali au Congo fait le plein de sa communauté où chacun passe pour retirer sa carte d'électeur afin de porter son choix à l'élection présidentielle qui aura lieu ce 28 juillet.

Pour ce vote ouvert à la diaspora, deux sites sont concernés au Congo à savoir : Brazzaville et Pointe-Noire. Les autorités diplomatiques que nous avons tenté d'aborder n'ont pas voulu nous communiquer le nombre exact des Maliens vivant au Congo. « Nous sommes nombreux au Congo. Notre pays a trop souffert et la communauté malienne vivant au Congo veut que le pays sorte de la crise actuelle. Nous pensons que le moment est enfin venu pour que

notre pays retrouve la paix et que le Malien, peu importe sa religion où qu'il se trouve, soit désormais fier d'être Malien. Je lance un appel de patriotisme à tous mes frères », a déclaré Aboubacar Cissé.

Citons également Moutanga Tall, avocat de formation et l'un des acteurs de la révolution de 1991. À 56 ans, il repart au combat à la tête du Congrès national d'initiative démocratique. Autre candidat, Oumar Mariko, 54 ans, médecin généraliste, directeur de plusieurs stations de radio et député à l'Assemblée nationale. Il se présente à l'élection présidentielle sous la bannière du parti Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Sadi). En 1991, alors qu'il était

étudiant en médecine, Oumar Mariko participa activement aux manifestations contre le régime de Moussa Traoré. Devenu médecin généraliste, il dirigea une clinique médicochirurgicale à Bamako. Quant à la candidature de Tiébilé Dramé, artisan de l'accord de Ouagadougou du 18 juin entre le gouvernement de Bamako et la rébellion touareg, elle a été rejetée au dernier moment. Au Congo, comme partout ailleurs, tous les Maliens promettent d'aller aux urnes le 28 juillet, en vue d'élire le nouveau locataire du palais de Koulouba de Bamako qui succèdera ainsi au général Amadou Toumani Touré, renversé de son trône lors du coup d'État du 22 mars dernier.

Tiras Andang

Laurent Fabius : « Il faut que les Maliens puissent se donner les dirigeants qu'ils souhaitent »

Les ministres des Affaires étrangères ont participé, le 22 juillet à Bruxelles, au Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne (UE), présidé par la haute représentante de l'union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton. La France y était représentée par son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius. Le conseil a débattu, entre autres, de la situation politique en Égypte au lendemain de la destitution du président Morsi ; de la situation dans plusieurs pays africains, notamment au Mali à la veille de l'élection présidentielle prévue le 28 juillet. Il a



également été question de la Somalie, dans la perspective de la conférence qui se tiendra le 16 septembre sous l'égide de la haute représentante ; de la République démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs ; du

Soudan et du Soudan du Sud. Laurent Fabius a fait le point sur la situation africaine. Au sujet du Mali, il a rappelé que le soutien de l'UE « s'accompagne[ait] en même temps de vigilance, parce qu'il reste beaucoup de travail à faire dans le futur », notant cependant un « progrès considérable » entre la situation actuelle et il y a six mois, « lorsque les terroristes étaient sur le point de prendre Bamako ». « Il faut maintenant que les élections se tiennent pour que les Maliens puissent se donner les dirigeants qu'ils souhaitent », a-t-il ajouté.

Noël Ndong



Fini les tracasseries



Passez en mode Pelisa

- Contrôler sa consommation
- Maîtriser ses dépenses
- Plus de factures



Pour plus de renseignements,
se rapprocher des agences SNE

FONCIER

L'Afrique subsaharienne pourrait mettre fin aux accaparements des terres, selon la Banque mondiale

L'Afrique subsaharienne détient près de la moitié de toutes les terres utilisables non cultivées du monde mais elle n'a pas réussi à développer les 202 millions d'hectares de terres disponibles pour mieux lutter contre la pauvreté, générer de la croissance, créer des emplois et promouvoir une prospérité partagée.

C'est le constat que fait un récent rapport de la Banque mondiale (BM), intitulé « Securing Africa's Land for Shared Prosperity », et rendu public le 22 juillet. Les auteurs du rapport sont convaincus que les pays africains et les communautés pourraient mettre fin aux accaparements des terres, et ainsi accroître leur production agricole et améliorer leurs perspectives de développement, s'ils parvenaient à moderniser, au cours de la décennie, les procédures complexes qui régissent le droit foncier et la gestion des terres en Afrique - détentrice du taux de pauvreté le plus élevé au monde avec 47,5% de la

population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour.

Le vice-président de la BM pour la région Afrique constate que « malgré ses abondantes richesses en terre et en ressources minières, l'Afrique reste pauvre. » Pour lui, « améliorer la gouvernance foncière est un impératif pour accélérer la croissance économique, faire en sorte qu'elle s'accompagne d'une réduction sensible de la pauvreté et créer plus d'opportunités pour les Africains - notamment pour les femmes qui représentent 70% des exploitants agricoles du continent, mais n'ont pas toujours accès aux terres à cause des lois coutumières. Le statu quo est inacceptable et la situation doit évoluer afin que tous les Africains puissent bénéficier de leurs terres. »

Le rapport note que 90% des terres rurales agricoles en Afrique ne sont pas enregistrées, ce qui a pour conséquence de faciliter des phénomènes tels que l'accapare-

ment des terres et leur expropriation sans dédommagement substantiel. Citant des expériences pilotes fructueuses au Ghana, au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda, le rapport propose un plan d'action en dix étapes pouvant contribuer à révolutionner la production agricole, à mettre un terme à l'accaparement des terres et à éradiquer l'extrême pauvreté en Afrique.

La préconisation du plan d'action : réformes et investissements

L'encouragement des réformes et des investissements visant à améliorer le titrage et l'enregistrement des terres communales et individuelles ; la régularisation des droits fonciers, des squatters qui occupent des terrains publics, des bidonvilles abritant 60% des citoyens africains ; l'amélioration de la gouvernance foncière et la lutte contre la corruption endémique en matière de gestion des terres qui heurte parfois les intérêts des peuples en maintenant le statu quo ; la mobilisation de la vo-

lonté politique des gouvernements africains pour réformer le système foncier et encourager les partenaires au développement à soutenir ses réformes financières et politiquement.

Le rapport évalue à 4,50 milliards de dollars la somme que devront déboursier sur dix ans les pays africains et leurs partenaires au développement ainsi que le secteur privé pour intensifier les réformes foncières et les investissements en la matière.

La bonne gouvernance, facteur clé de la réussite de la réforme foncière

L'absence de gouvernance foncière fait que le transfert de propriété prend deux fois plus de temps et coûte deux fois plus cher que dans les pays industrialisés, souligne le rapport. De plus, la faible gouvernance serait la cause principale de corruption dans le secteur foncier. « À moins que les droits communaux et individuels ne

soient enregistrés et que la gouvernance des terres ne soit améliorée, la récente vague d'investissements directs étrangers en Afrique subsaharienne ne se traduira pas par une croissance inclusive et durable, car la spoliation des communautés locales causera des troubles et les investissements ne porteront pas leurs fruits comme on l'a vu à Madagascar en 2009 », souligne le spécialiste des questions foncières pour la région Afrique à la BM, Frank Byamugisha. Pour lui, « les questions de gouvernance foncière sont au premier plan et au cœur du défi de développement de l'Afrique. » Il considère que ce rapport offre une feuille de route utile, axée sur les politiques pour garantir les droits fonciers des Africains en vue de promouvoir une prospérité partagée. Pour la mise en œuvre d'une politique foncière d'ici à 2016, la Commission de l'Union africaine vient d'élaborer un plan stratégique de cinq ans.

Noël Ndong

Rafraîchissez vous au PRIX OFFICIEL

520 FCFA

Prix officiel exigé par le Ministère du Commerce

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

« ZWA BALAR »

Article 1 : Organisation

La société WARID CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 7 500 000 000 F CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro 08.B.965, du 24 mars 2009, dont le siège social est sis, 2ème étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Croisement des avenues Orsy et Paul Doumer, Rond-point de la gare, B.P. 238 Brazzaville, Tél : (+242) 04 400 42 42, République du Congo,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Michel ELAME, ayant pleins pouvoirs à l'effet des présentes ;

Ci-après dénommée la société organisatrice ;

Organise, pendant la période allant du 12 juillet 2013 au 25 Août 2013, un jeu concours dénommé «ZWA BALAR», dont il convient de fixer, par les présentes, les règles de fonctionnement.

Article 2 : Modalités de participation

La participation à ce jeu concours est ouverte à toute personne physique résident en République du Congo, titulaire d'un abonnement téléphonique de WARID CONGO. Sont exclus de ce jeu, l'ensemble du personnel de WARID CONGO S.A. et tous ceux, d'une façon générale, participent, indirectement ou directement, à la réalisation du jeu ainsi que les membres de leurs familles.

Article 3 : Principes de fonctionnement du jeu

Le jeu concours se jouera selon les indications ci-après : Le jeu concours consiste, pour tout client du réseau WARID se trouvant dans l'une des localités couvertes par son réseau et ayant souscrit au jeu, à répondre à une série de questions qui lui seront posées par l'envoi des messages écrits ou SMS à un numéro court dédié à cet effet, soit le 2011.

L'envoi d'un SMS de réponse à chacune des questions posées accorde à l'abonné des points lui permettant d'augmenter la probabilité de gagner.

Les questions seront en forme des questions à choix multiples (QCM).

Chacune des questions sera accompagnée de deux (02) réponses desquelles l'abonné devra choisir la bonne.

L'envoi d'une bonne réponse donnera droit à un minimum de vingt (20) points. Le nombre de points se cumulera chaque fois que l'abonné enverra une bonne réponse.

A tout moment pendant le concours, un participant pourrait recevoir un SMS particulier avec un défi spécial qui offre au participant plus de points (bonus). Les instructions sur ce défi et sur les mécanismes appropriés seront communiquées au participant à travers un SMS d'informations gratuit envoyé à lui avant le début du mécanisme spécial. Quelques exemples de ces défis particuliers sont les suivants: répondre correctement à X questions d'affilée, répondre correctement à Y questions dans un laps de temps limité, attribution des points supplémentaires pour les réponses correctes dans un délai déterminé, etc. La réussite totale au défi attribuera un bonus des points au participant.

Toutefois, aucun point ne sera accordé à l'abonné qui aura envoyé une réponse incorrecte.

Le coût du SMS est fixé à 200 F CFA.

Article 4 : Mécanisme de souscription au jeu concours

Il est établi que la souscription au jeu concours objet des présentes se procédera par l'envoi par l'abonné d'un SMS ou message écrit au numéro 2011. Le contenu du message à envoyer sera "Balar" ou blanc.

Dès la réception de ce message par le serveur de Warid, l'abonné expéditeur du message est automatiquement enregistré.

La souscription ne nécessite aucunement l'envoi des informations identitaires, le numéro d'envoi seul suffira ainsi que les caractéristiques y afférents.

Aussi, il est établi que les participants pourront également recevoir des messages rappelant des informations relatives au jeu concours lors de leur participation gratuite.

Les participants peuvent aussi choisir de refuser les messages promotionnels en envoyant « STOP » au 2000 gra-

tuitement.

Tout participant avec une souscription au jeu concours décrite ci-dessus, est automatiquement souscrit aux tirages au sort quotidiens au coût journalier de 200 F CFA et obtient 500 points au minimum par jour. Les points obtenus sont attribués chaque jour après le débit réussi du compte du participant.

Les participants peuvent aussi se retirer de la souscription automatique aux tirages au sort quotidiens en envoyant «OFF» au 2000 gratuitement.

Article 5 : Gains / Désignation des gagnants

Il est établi que les gagnants du jeu concours, objet des présentes, seront sélectionnés par le moyen :

- D'un tirage au sort (Du Lundi au Vendredi) ;
- D'un constat du nombre de leurs points cumulés (Samedi et Dimanche).

Le participant ou le gagnant (sélectionné suite à un tirage au sort) bénéficiera de :

- Un prix journalier (du Lundi au Vendredi) d'une somme de 200 000 F CFA, tous les jours, durant la période du jeu concours. Le gagnant sera sélectionné suite à un tirage au sort (l'abonné ayant obtenu 20 points par exemple, obtiendra donc 20 fois plus de chances lors du tirage) ;
- Un prix hebdomadaire (Samedi et Dimanche) d'une somme de 200 000 F CFA par jour. L'abonné qui aura cumulé plus de points en envoyant des SMS pendant la journée, sera le gagnant du prix hebdomadaire ;

• En dehors du prix quotidien sus vanté, le participant ou le gagnant peut bénéficier des prix instantanés qui se présentent comme suit :

- 5 SMS On net ;
- 10 SMS On net ;
- 2 minutes On net plus 30 SMS On net.

Les participants peuvent gagner qu'une seule fois un prix quotidien.

Toutefois, en cas d'égalité de points entre deux (02) ou plusieurs abonnés vainqueurs dans toutes les catégories, il sera procédé à un tirage pour choisir un seul gagnant.

Les prix indiqués supra ne sont pas transférables ou remboursables en compensation avec une autre offre que Warid peut présenter de temps à autre et ne peuvent être échangés contre d'autres prix.

Article 6 : Mise en possession des gains

Pour les besoins de retrait du gain, le gagnant sera contacté, dans les instants qui suivront le terme de la période correspondant à chacun de gain, par le moyen de son numéro de téléphone afin qu'il se présente auprès des représentants de WARID aux fins d'authentification de l'appartenance de son numéro et des formalités du retrait de son prix.

Le prix journalier sera mis en possession de leurs gagnants au cours d'une seule séance de remise dont les dates et heures devront correspondre au terme de la semaine.

Pour ce qui est du prix hebdomadaire, après l'évaluation des points et la détermination de l'abonné qui aura cumulé plus des points courant la semaine considérée, le gagnant sera convié auprès de Warid aux fins de retrait de son prix.

Le prix instantané quant à lui sera mis en possession de son gagnant immédiatement.

Il est établi que la mise en possession ou la remise des prix aux gagnants se fera sous le contrôle d'un huissier de justice qui aura la charge de valider et d'authentifier les résultats des gagnants du jeu.

Tout abonné ayant été déclaré gagnant à la suite du jeu concours objet des présentes, demeurant dans une localité ou ville autre que Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, devra se rapprocher de la ville la plus proche d'entre les trois afin d'entrer en jouissance de son gain. Dans ce cas, il fera siennes toutes les charges liées à son déplacement pour la réception de son prix.

Si le gagnant ne se présente pas, ni ne se fait représenté, au plus tard dix (10) jours ce, à compter de la date du tirage qui le consacre gagnant, ce dernier sera forclos ; le prix restera acquis au patrimoine de WARID CONGO S.A. En conséquence, après ce terme de 10 jours, WARID n'accédera à aucune demande en réclamation initiée par

le gagnant et dégage ainsi toute sa responsabilité.

Dans le cas où l'abonné gagnant est un mineur, ce dernier devra, pour le retrait de son gain, se présenter à Warid accompagné de son tuteur ou d'un adulte muni d'une pièce d'identité.

Article 7 : Droits d'image

Dans le cadre de l'organisation du jeu concours objet du présent règlement et eu égard à la spécificité de l'objet social de WARID CONGO S.A., cette dernière diffusera à des fins publicitaires ou promotionnelles les images ainsi que les identités des gagnants.

Dans ce cas, le gagnant s'engage à renoncer, solennellement et ad vitam aeternam, à toute action ou poursuite en réclamation des droits d'auteurs, droits d'image et/ou droits connexes découlant de l'exploitation desdites images et s'engage à en transférer, concomitamment à cette renonciation, toute leur propriété à WARID CONGO S.A.

Article 8 : Durée

La durée arrêtée pour l'application du présent règlement est celle couvrant l'intervalle de temps compris entre le 12 juillet 2013 et le 27 août 2013, y compris les délais de retrait des lots et leur prolongation éventuelle.

Article 9 : Modifications / Dépôt du règlement / Publication

Lorsque les dispositions du présent règlement présenteraient des insuffisances ou seraient muettes ou encore caduques sur des questions qui, pendant toute la durée du jeu concours, se révéleraient essentielles ou en cas de force majeure, WARID CONGO S.A. se réserve la faculté de les modifier.

A cet effet, les avenants, portant modifications dudit règlement, pourront éventuellement être publiés pendant le « jeu ». Ils seront considérés comme des annexes au présent Règlement.

Le présent règlement de jeu sera déposé auprès de l'Etude de Maître Guy Ernest OSSENGUE, Huissier de justice, en la résidence de Brazzaville, dont office est sis 55, rue Lénine, croisement Avenue de la Paix, Moungali, Brazzaville, tél : (+242) 05 528 45 18.

Il sera également disponible aux sièges, agences et Points de vente de WARID CONGO SA où les participants pourront s'en procurer à leur simple demande.

Article 10 : Intégralité des engagements

La participation au jeu concours objet du présent règlement implique l'acceptation entière et sans réserve de l'intégralité des règles d'organisation et de fonctionnement du jeu prescrites dans les présentes.

Article 11 : Responsabilité

La société organisatrice ne pourrait être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le jeu est partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé.

Aucune indemnisation ne peut être réclamée à ce titre.

Article 12 : Droit applicable / Compétence du juge

Le présent règlement de jeu concours est placé sous l'empire des lois et règlements applicables en matière des jeux concours en République du Congo.

Toute difficulté pratique, d'application ou d'interprétation du présent règlement, sera tranchée par la société organisatrice.

Tout litige né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux compétents de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2013.

Pour WARID CONGO S.A.

Michel ELAME.
Directeur Général

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE : 011/2013
 OFFRE D'EMPLOI pour le poste de Spécialiste en Surveillance Détection
 Grade du Poste : FSN-04 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
 DATE D'OUVERTURE: Lundi 15 Juillet 2013 ;
 DATE DE CLOTURE: Lundi 29 Juillet 2013
 Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai)
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: d'assurer la surveillance selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur.
 Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133
 Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
 N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE : 010/2013
 OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Assistant en Informatique
 Grade du Poste : FSN-07 (Grille salariale des employés Locaux)
 DATE D'OUVERTURE: 12 Juillet 2013
 DATE DE CLOTURE: 26 Juillet 2013
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Informatique, une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de la maintenance des serveurs, postes de travail, imprimantes, scanners, ordinateurs, matériel de diagnostic, logiciels et autres périphériques. Il/Elle s'occupera de la gestion du réseau Local. Expert technique, il/elle apportera son soutien et son assistance au Personnel dans tous les domaines de l'informatique (la programmation des bases de données, le traitement de texte, tableur...)
 Les compétences et connaissances pratiques en anglais et en informatique seront testées.
 Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.
 Ou de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
 AU:
 Management Officer
 U.S Embassy – Brazzaville, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
 N°70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
 Brazzaville, Republic of Congo
 Merci pour votre intérêt et Bonne chance!



Supersonic
ELECTRONIQUE • ELECTROMENAGER • INFORMATIQUE • MOBILIER

**PROMOTION SPECIALE
CARTOUCHES D'ENCRE**



Distributeur et Revendeur agréé
Sté REGAL

hewlett packard 650

hp 650 noir



10.000f

hp 650 couleur



12.000f

hewlett packard 655

hp 655 noir



10.000f

hp 655 couleur



10.000f

Pointe-Noire : Boulevard Ch. de Gaulle (face Park N' Shop) - B.P. 4845 - Tél. +242 05 533 41 79 / 22 294 02 70
Brazzaville : Avenue Orsy (en face de Park N' Shop) - B.P. 1107 - Tél.: +242 05 318 00 00 / 22 281 37 80
 Avenue Amiclar Cabral (à côté d'Air France) - B.P. 1107 - Tél.: +242 05 527 17 99 / 22 281 37 80
 E-mail : supersonic_pnr@yahoo.fr / supersonic_bzv@yahoo.fr



**Musée
Galerie du Bassin du Congo**



**ARTS ET
EXPRESSIONS**

*Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
 Venez découvrir une nouvelle exposition,
 Inter-Arts,
 véritable mélange artistique de l'art ancien
 à la peinture en passant par
 la sculpture moderne artisanale*





A.G.C.SA

**ASSURANCES GENERALES
DU CONGO**



**RESPECTER NOS
ENGAGEMENTS,
C'EST VOUS
RESPECTER**



WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!



MBOTE!

**Vous faites partie
des privilégiés**

PROGRAMME MBOTE



ECAir
Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



MATETE

Une conférence sur le développement intégral de la municipalité

Pendant trois jours, les natifs et habitants de cette commune s'attellent à faire un diagnostic des maux qui rongent leur entité et à trouver ou proposer des solutions palliatives.

La commune de Matete abrite, depuis le 25 juillet, des assises d'une conférence axée sur son développement intégral. Ces travaux de trois jours ouverts par le bourgmestre de la commune, Bayllon Thierry Gaibene, se tiennent dans la salle de la paroisse Saint-Alphonse. Le thème principal de ces travaux est « *Matete, problèmes et solutions* », alors que ces derniers s'articulent sur quatre axes dont la sécurité, l'environnement, la santé et la jeunesse.



les participants à la conférence, lors de l'ouverture des travaux./Photo LDB

La gestion participative

Toutes les interventions lors de la cérémonie d'ouverture de travaux ont convergé sur les attentes de ces assises. Pour l'autorité municipale, il s'agit pour la population de Matete de s'imprégner de sa vision et de voir à partir du diagnostic à poser comment chacun pouvait mettre son savoir pour le développement de cette entité. « *Du choc des idées jaillit la lumière* », a souligné Bayllon Thierry Gaibene. L'abbé curé doyen de la paroisse Saint-Alphonse, Stéphane Ngamputu, qui est parmi ceux qui ont conçu et donné corps à cette idée, a

souligné que cette conférence se refusait d'être un lieu de simple dénonciation ou contestation. « *Nous ne sommes pas là pour accuser quelqu'un. Nous sommes tous, à des degrés différents, victimes, responsables et coupables* », a-t-il dit. Pour lui, ces carrefours doivent analyser ce que l'on vit et formuler des propositions réalistes et constructives.

De l'avis du curé doyen, les carrefours et les échanges en plénière constituent les moments les plus importants des assises. « *C'est aujourd'hui, pour*

nous tous ici rassemblés, le temps de nous arrêter pour parler, réfléchir, penser, échanger et discuter sur les différents problèmes vitaux de notre chère commune. Chacun de nous, étant quotidiennement confronté à tous les problèmes et maux de Matete, a son mot à dire », a souligné le prêtre. Alors que le député provincial Joseph Malungeni Deb's, après avoir brossé l'histoire de la commune de Matete, s'est posé la question de savoir ce que les Matetois ont fait de l'héritage positif qu'ont légué la colo-

nisation, la première et le début de la première République. La réponse à cette question constitue, à l'en croire, l'établissement d'un état de lieu de la municipalité. « *C'est l'objet de ces assises* », a-t-il insisté.

Une continuité

Appelés à jeter les bases sur cette autocritique, le commandant du commissariat de la police de Matete a noté les différents problèmes rencontrés par la municipalité qui favorisent l'insécurité. Il s'agit, selon lui, du bandi-

tisme urbain, appelé communément « kuluna », du phénomène « enfants de la rue » et du manque de l'éclairage public. Alors que pour le responsable communal de l'environnement, qui a souligné certains efforts de l'autorité communale en cette matière dont le curage répétitif des caniveaux, l'enlèvement des montagnes d'immondices dans certains endroits de la commune, etc., a appelé la population à la protection de l'arbre, à l'assainissement du milieu et la salubrité.

Le représentant du médecin chef de zone de santé de Matete, le médecin directeur de l'hôpital général de référence, le Dr Tete, a souligné les différentes difficultés que connaissent la municipalité et sa population dans ce domaine précis. Il s'agit de l'accumulation de centres de santé et pharmacies sans autorisation de l'autorité ainsi que de carence dans les domaines de l'hygiène et assainissement qui serait à la base de la recrudescence de certaines maladies dont le paludisme. Déjà, le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene se dit prêt, en ce qui le concerne, à mettre en application les résolutions de ces assises. Il a également demandé à la population de s'approprier ces recommandations pour le développement intégral de la municipalité.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION RDC-UE

Dix ans d'engagement sans une meilleure protection de la femme

Le partenaire européen, qui s'est déclaré une fois encore « très préoccupé » par la persistance des violences quoiqu'il y ait plus d'une décennie d'efforts de la communauté internationale et du gouvernement congolais, a lancé une nouvelle initiative de 25 millions d'euros dans l'espoir d'atteindre de meilleurs résultats sur le terrain, en partenariat avec l'Unicef, la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) et les autorités du pays.

Selon un document officiel publié le 22 juillet, l'Union européenne (UE) a approuvé cette initiative et a réaffirmé l'objectif poursuivi de lutter contre les violences faites aux femmes en République démocratique du Congo (RDC). Le type de violence basé sur le genre reste considérable en RDC, a-t-elle reconnu. Aussi qualifie-t-elle cette nouvelle intervention en faveur des femmes de « *programme innovant et fédérateur* ». Ces termes sortis d'un jargon de plus en plus utilisé dans les milieux politiques et économiques sont loin de convaincre les bénéficiaires, en proie à un accès de violence dans les zones en conflit. Le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a exprimé son vœu de voir le programme atteindre effectivement les objectifs visés. « *Cette nouvelle action doit faire une différence dans la vie des femmes au Congo. Il n'est pas tolérable que tant de jeunes filles et de femmes soient encore victimes*

de violences impunies et privées d'accès à l'éducation ». Dans ce développement durable à engager en RDC, a-t-il poursuivi, la femme aura aussi un rôle important à jouer, étant donné qu'elle se place au cœur même de la croissance économique africaine.

Au-delà des discours, il y a les chiffres-clés qui serviront d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs lors de l'évaluation du programme. Plus globalement, celui-ci a la prétention d'encourager l'adoption d'une nouvelle approche des relations hommes/femmes par la société congolaise, surtout dans le domaine du genre. À terme, le projet ainsi lancé permettra d'augmenter les taux d'accès et de maintien à l'école pour au moins 70% des enfants des provinces de Kinshasa et du Bandundu. Autre objectif, l'initiative doit aider au renforcement de la capacité des unités spécialisées de la police nationale dans la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes à

Kinshasa et au Bandundu mais également au Maniema, dans l'est de la RDC.

Sur ce dernier défi important à relever, l'idée est d'améliorer l'accueil et l'orientation des victimes et des témoins des violences pour arriver à poursuivre leurs auteurs jusqu'au bout afin que ces comportements intolérables ne restent pas impunis. En dehors des provinces ciblées, le programme pourra rapidement être transposé à l'avenir dans d'autres parties du territoire national, plus à l'est, ont recommandé les experts. En effet, l'insécurité et les conflits armés contribuent à exposer les femmes aux violences. En agissant dès le bas âge, l'initiateur du projet entend s'attaquer aux racines des problèmes. Toute la complexité de la démarche est d'arriver à encourager une nouvelle perception du rôle des femmes et des hommes dans la société. Tout est donc dans le temps, la durée.

Laurent Essolomwa

PROJET TRANSPORT MULTIMODAL

La Banque mondiale accorde 180 millions de dollars USD pour le financement additionnel

La cérémonie marquant la signature de cet accord est intervenue en début de semaine entre le ministre des Finances et le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) pour la RDC et le Congo-Brazzaville.

La signature de ce projet, dans le cadre du financement additionnel, marque ainsi l'entrée officielle du pays dans le projet de l'autorité de l'aviation civile (AAC), lequel bénéficie de cinq millions de dollars USD, sur les 180 millions du financement additionnel. L'objectif est de renforcer la capacité de régulation du transport aérien dans le pays en prenant en charge une assistance technique étrangère ponctuelle et de longue durée, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail par la réhabilitation des bureaux, la logistique en fournitures, matériels et équipements. Dans ce budget, il est également prévu des prestations de services de consultants et la formation. Pour faire d'une pierre deux coups, les AD, ADG et DG des entreprises et entités bénéficiaires de ce projet ont, à leur tour, signé des accords de projet avec le directeur des opérations de la BM, sous la supervision du ministre des Finances, en présence du ministre des Transports et voies de communication et plusieurs autres personnalités.

En effet, ce financement additionnel est accordé au profit de la Société nationale de chemin de fer du Congo (SNCC), la Régie des voies fluviales (RVF), la Direction de la marine et des voies navigables ainsi que la gestion du projet. Cet accord constitue une étape importante dans la mesure où le projet de transport multimodal vise non seulement à améliorer la connexion des modes de transport en RDC mais aussi à rétablir la viabilité financière et opérationnelle de la SNCC et renforcer les performances opérationnelles des entreprises publiques de transport.

Pour rappel, c'est depuis le 11 juin de cette année que la BM a accordé ce financement additionnel de 180 millions de dollars USD, lequel vient s'ajouter au don initial de 250 millions de dollars USD accordé en 2010.

Gysie Oïssa Tambwe

SANTÉ PUBLIQUE

L'évaluation du premier passage des JNV au centre d'une réunion

Ouverte depuis le 25 juillet au centre Caritas, la rencontre est une occasion accordée aux différents participants qui y prennent part de passer en revue ce qu'a été la première phase des journées nationales de vaccination.

L'heure est à l'évaluation de la première phase de la vaste campagne de vaccination contre la poliomyélite couplée à la supplémentation à la vitamine A, au déparasitage au mebendazole et à l'enregistrement des enfants à l'état civil organisée sur toute l'étendue de la République du 11 au 13 juillet.

Durant quatre jours, les médecins inspecteurs provinciaux, les médecins chefs de zones, les médecins coordonateurs provinciaux, le conseil national des ONG de la santé, les agences onusiennes et les ONG internationales agissant dans le secteur de la santé vont devoir réfléchir



La photo de famille de participants à la réunion d'évaluation des JNV à Caritas

sur ce qui n'a pas marché durant le premier passage pour que les faiblesses décelées soient corrigées durant la deuxième phase prévue pour le mois d'août. Au delà des points forts

constatés lors de la première phase des journées nationales de vaccination (JNV), plusieurs faillites ont été décriées par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange

Numbi. Il y avait un relâchement durant le premier passage, indique-t-il, la supervision sur le terrain n'a pas été bien assurée. Il y a eu des superviseurs qui n'ont pas évalué

correctement le travail des équipes sur le terrain, les fiches de pointage ont été mal remplies parce que la formation des superviseurs a été bâclée. En sus de cela, le ministre de la Santé publique a déploré le fait que dans les comités locaux, on a retrouvé des gens qui n'avaient rien avoir avec la vaccination. « On a vu des médecins chefs de zone être la fois des superviseurs d'équipe et en même temps superviseurs d'axes. Tout cela pour avoir de l'argent et, par conséquent, sur le terrain le travail a été mal fait », a déploré le ministre. Il y a eu aussi la mauvaise gestion du vaccin. Toutes ces faiblesses doivent être corrigées dans le souci d'améliorer la deuxième phase des journées nationales de vaccination.

Aline Nzuzi

EST DE LA RDC

Les commerçants ne veulent plus payer les taxes

La désobéissance fiscale est une réponse à l'appel lancé par la société civile de cette contrée du pays.

Depuis deux mois, les grands et les petits commerçants des localités d'Oïcha, Bulongo, Mutwanga, Mbau et Eringeti dans le territoire de Beni, au Nord-Kivu, protestent contre la montée fulgurante de l'insécurité dans leur région. Pour le manifester, ils ont ainsi décidé de ne plus payer des taxes et impôts, en réponse à l'appel de la société civile de Beni, rapporte radiookapi.net. La société civile utilise des sifflets pour dénoncer la présence des taxateurs de l'État dans les boutiques, magasins et autres lieux de commerce afin de pousser les commerçants à ne pas payer les taxes. Cette situation a entraîné une certaine réticence de la part des taxateurs qui ne veulent plus se rendre sur le terrain afin de recouvrer les taxes.

La conséquence est que certaines régies financières craignent de ne pas atteindre les objectifs qui leur ont été assignés par le gouvernement central au cours de cette année budgétaire.

Pour contrer cette insécurité et ramener ainsi le calme dans ce coin du pays, le commandant de la force de la Monusco, le général Carlos Alberto Santos, en mission de service depuis environ trois semaines à Beni, a annoncé le renforcement des patrouilles des casques bleus dans cette ville et ses environs pour lutter contre l'insécurité. Aussi une structure d'information a-t-elle été créée avant une éventuelle opération militaire contre les groupes armés actifs à Beni, a-t-il annoncé.

Gypsie Oïssa Tambwe

MÉDIAS

FFJ déplore la détention d'un journaliste au Nord-Kivu

L'ONG regrette que cet acte se soit passé alors que la corporation vient de fêter la journée du 22 juillet qu'on lui a consacrée sur le plan national.

L'Organisation neutre de défense et de la promotion de la liberté des médias Freedom for journalist (FFJ) a exigé la libération immédiate de Willy Kelly Zamundu, un journaliste de la radio « Référence de Komanda », un média émettant à Komanda, en Ituri, en province orientale, arrêté pour diffamation. L'ONG, qui a relevé un abus de pouvoir dans cette affaire, a regretté que les gouvernants cherchent encore à museler et étouffer la presse alors que la corporation venait de fêter, le 22 juillet, la journée nationale qu'on lui a dédiée. FFJ a noté que Zamundu a été arrêté le 23 juillet pour avoir diffusé une information sur un cas de viol sur mineure attribué à l'administrateur du territoire (AT) d'Irumu, Seguin Urombi. L'ONG a noté, par ailleurs, que la famille de la jeune fille de 13 ans avait introduit une plainte, le 7 juillet, au tribunal de grande instance de Bunia contre l'AT présumé auteur de viol.

Citant des informations qu'on lui a rapportées, FFJ a relevé que le journaliste a été brutalisé par des services de sécurité avant d'être conduit, en soirée, dans les locaux de la police. Alors que l'AT incriminé, qui, à cette date n'est pas sur place, aurait avoué avoir fait arrêter Zamunda pour diffamation.



Le directeur exécutif de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, devant les caméras/PHOTO LDB

« Il s'agit bel et bien d'abus de pouvoir. Nous exigeons la relaxation du journaliste toutes affaires cessantes. L'infraction de diffamation devra être constatée par la justice et non par une partie en conflit. De toutes les façons, l'administrateur n'a pas démenti l'accusation et n'a pas attaqué la plainte contre lui en justice tenter par la supposée victime. Il a préféré s'attaquer au maillon faible qu'est le journaliste plutôt qu'à la famille de la jeune fille », a souligné le directeur exécutif de FFJ, désiré-Israël Kazadi.

L'occasion a également permis à ce défenseur de la liberté et de la promotion des médias de déplorer le fait que la loi sur la presse en RDC fasse une part belle au fautif même si les faits allégués par le journaliste sont vrais. "Le juge pénal se fonde plutôt sur la plainte que sur la véracité des faits rapportés par le journaliste", a regretté Désiré Israël Kazadi. Pour lui, l'AT Urombi n'a nullement le droit de se substituer à la justice ni à utiliser la puissance à sa portée pour régler des comptes personnels.

Lucien Dianzenza

LÉOPARDS FOOTBALL

Le gouvernement préfère un sélectionneur congolais

Le sélectionneur Claude Le Roy a été remercié après avoir échoué à qualifier les Léopards à la phase finale de la Coupe du monde prévue pour 2014 au Brésil. Un autre staff technique national doit donc être mis en place en remplacement de l'ancien constitué justement de Claude Le Roy et de ses adjoints Sébastien Migné, Santos Muitubile, Malé Makanzu, Bulayima, etc.

Le débat avait déjà été lancé au sein de l'opinion sur la nationalité du prochain sélectionneur des Léopards. Pour une frange importante de l'opinion sportive, un sélectionneur de nationalité congolaise sera bien à la hauteur de la tâche, à condition d'avoir les moyens de sa politique. Et le gouvernement, par le biais du ministère des Sports, a visiblement épousé cette prise de vue. Le secrétaire général aux Sports, Barthélemy Okito, l'a affirmé au cours d'une intervention à Radio Okapi il y a quelques jours.

Le gouvernement, a-t-il signifié, tient à la participation de la RDC



Otis N'Goma



Florent Ibenge



Joseph Mukeba



Médard Lusadis

en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations au Maroc en 2015, visant même les quarts de finale de cette compétition. Barthélemy Okito Oleka a fait état de la désignation future d'un sélectionneur qui aura un contrat de deux ans avec la lourde mission de qualifier la RDC à cette compétition. La préférence de l'État, a-t-il spécifié, est celle d'un sélectionneur national. Cependant, a noté le secrétaire générale aux Sports, la porte est ouverte aux candidatures des techniciens expa-

triés du football. Le ministère des Sports n'attend que la Fédération congolaise de football association (Fécofa) lance la campagne de recrutement pour la succession de Claude Le Roy. Et des noms sont déjà en lice au sein de l'opinion, entre autres, l'ancien sélectionneur adjoint Otis N'Goma qui avait bien tenu sa place à côté de Robert Nouzaret. L'on se souvient que Robert Nouzaret avait été contraint à la démission par la Fécofa à deux journées de la fin des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des

Nations Gabon-Guinée Équatoriale 2012, alors que la RDC avait réussi à occuper la deuxième place devant le Cameroun et derrière le Sénégal. À l'arrivée de Claude Le Roy, Otis N'Goma avait écarté du staff technique par Claude Le Roy. Actuellement, Otis N'Goma s'est engagé avec le club de Saint-Amand en Division d'honneur en France. Mais cela ne pourrait pas gêner son travail au sein des Léopards si la candidature venait à être retenue. Outre Otis N'Goma, l'on cite

aussi le nom du coach Florent Ibenge Ikwange (ancien coach de Shanghai Shenhua en Chine), remarquable pour sa première saison dans V.Club, avec une qualification en Ligue des champions. Médard Lusadis, revenu de Manga Sport du Gabon et actuel coach du Daring Club Motema Pembe, ainsi que Joseph Mukeba, actuel directeur technique national, sont aussi cités dans l'opinion pour reprendre le poste du sélectionneur des Léopards de la RDC.

Martin Enyimo

CHAN 2014

Les Léopards locaux attendus à Dolisie

Le sélectionneur de la RDC A', Santos Muitubile, a intégré d'autres joueurs pour le match retour contre les Diables Rouges, dont Robert Kidiaba, Ilongo Ngasanya, Reagan Pembele, Ngoy Emomo.

Les Léopards locaux de la RDC vont jouer, le 28 juillet, à Dolisie contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville en match retour du dernier tour des éliminatoires de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations de football (Chan) qui aura lieu en Afrique du Sud en 2014.

Vainqueurs par deux buts à un au match aller le 7 juillet au stade des Martyrs de Kinshasa, les Léopards sont astreints à préserver cette avance afin d'obtenir leur qualification. Et la tâche ne s'annonce pas facile au regard du match aller déjà très disputé. Selon le programme, la délégation congolaise devrait traverser le fleuve le 25 juillet



Les Léopards locaux attendus à Dolisie par les Diables Rouges du Congo Brazzaville

pour Brazzaville en partance pour Dolisie. Mais avant la traversée du fleuve, la sélection A' de la RDC sous la conduite du sélectionneur Santos Muitubile a battu, le 23 juillet, au stade des Martyrs la formation de Shark XI FC, champion de l'Entente provinciale de football de

Kinshasa par trois buts à un, avec les réalisations de Kabamba Mukundji (21e) sur penalty consécutif à une faute sur Mubele, de Reagan Pembele (61e) sur une passe de Ngoy Emomo (69e) et sur une passe d'Héritier Luvumbu (récentement revenu d'un test en Turquie). L'unique but de

Shark XI FC a été l'œuvre de Trésor Kanku (59e). Et Santos Muitubile a rendu publique la liste des joueurs retenus pour la confrontation de Dolisie. Il s'agit des de Robet Kidiaba (Mazembe), Kalambay Katabemwe (Sanga Balende), Hervé Lomboto (V.Club), Patrick Ilongo Ngasanya

(Mazembe), Djo Issama (V.Club), Kimwaki (Mazembe), Thierry Kasereka (V.Club), Yannick Bangala (DCMP), Chiquito Lema Mabidi (V.Club), Ebunga Simbi (V.Club), Emmanuel Ngudikama Kila (V.Club), Eric Bokanga (Mazembe), Monzele Otey (Dragons), Arnold Ntambwe (Dragons), Ngoy Emomo (Shark XI), Kabamba Mukundji (Sanga Balende), Bobo Ungenda (DCMP), Mbidi (DCMP), Luvumbu Nzinga (V.Club), Manitu (DCMP), Reagan Pembele (Don Bosco), Trésor Mputu (Mazembe) et Mubele Ndombe (V.Club).

L'on remarque que Santos a remanié son groupe avec l'intégration du milieu de terrain Ilongo Ngasanya, alias Saddam, en forme avec le TP Mazembe, ainsi que d'autres joueurs comme Ngoy Emomo, Pembele de Don Bosco et aussi Robert Kidiaba qui n'étaient pas là au match aller.

M.E.

FESPAM

Le Marché africain de la musique dispose désormais de stands

Le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a réceptionné, le 23 juillet, quarante stands qui serviront à l'installation du Marché africain de la musique (Musaf), dont le site, cette année, était la cour de l'École de peinture de Poto-Poto.



Les stands nouvellement réceptionnés

Depuis 2003, le Festival panafricain de musique (Fespam) a amorcé une politique d'acquisition de matériel, qui concourt à la réussite des manifestations du Fespam. Cette année, le tour est venu au Musaf d'avoir enfin son matériel pour faciliter la tenue de ses activités.

« Nous avons mis en place une politique d'acquisition : nous avons acquis le podium, trois types de sonorisations, les éclairages et nous venons d'acquiescer les stands. Comme vous le savez, l'activité du Fespam est pérenne : ces stands vont permettre de ne plus faire de location. C'est pour cette raison que le ministre de la Culture et des arts, président du comité de direction du Fespam, est venu procéder à la réception des stands », a expliqué Dieudonné Moyongo, commissaire général du Fespam.

Le Fespam couvre plusieurs manifestations contribuant à la célébration de la culture sous toutes ses formes, comme le symposium, l'élection de Miss Fespam, des expositions, des spectacles et le Musaf.

« Le Musaf a lieu pendant l'édition du Fespam. Nous avons commencé avec un léger retard, mais nous utiliserons ces stands à d'autres occasions et pour les prochaines éditions. Ces quarante stands suffisent pour organiser le Musaf dans de bonnes conditions », a conclu le commissaire général du Fespam.

Hermione Désirée Ngoma

HANDBALL

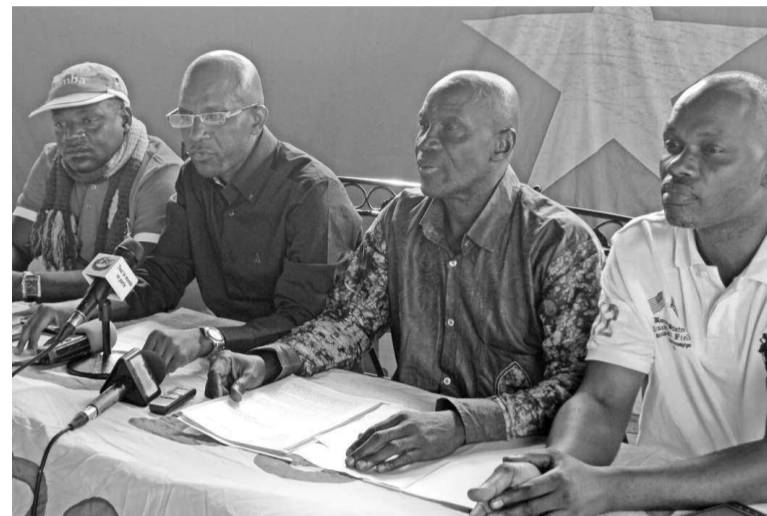
Étoile du Congo renonce au match d'appui

Les Stelliens ont rejeté la décision de la ligue départementale prévoyant un match pour les départager avec Cara alors qu'ils sont quatrièmes au classement devant l'équipe adverse par rapport au goal à virage.

Étoile du Congo de handball, version dame, s'indigne contre la décision de la ligue que l'équipe juge non réglementaire. Pour les Stelliennes, un match d'appui contre Cara est vide de sens d'autant plus qu'elles dépassent leurs adversaires au classement. Les deux clubs, à dire vrai, ont le même nombre de points mais le goal à virage, sur le nombre de buts marqués, plaide en faveur de l'Étoile du Congo. « Le classement officiellement élaboré par la ligue départementale est clair. Malheureusement par des méthodes sportives peu orthodoxes, la ligue de Brazzaville a pensé organiser un match d'appui entre les deux équipes. Nous ne sommes pas partants pour un tel match qui ne repose sur aucun fondement réglementaire », a indiqué le président des supporters du club stellienn, Ludovic Abia. La toile de fond de l'indignation de l'Étoile du Congo est la qualification au championnat national de cette année. Le règlement dispose, en effet, que les quatre premières

équipes du championnat départemental représentent la ligue au championnat national. Ainsi, la position actuelle de l'Étoile lui permet d'être comptée parmi les clubs devant prendre part à cette compétition nationale. Or, une éventuelle défaite devant Cara, dans un match d'appui jugé non réglementaire, disqualifierait l'Étoile du Congo. Pour ne pas être

mière phase. Le document révèle, en effet, qu'à l'issue de la phase préliminaire, les deux équipes étaient à égalité de points. Seulement, l'Étoile du Congo prenait le dessus sur Cara par rapport au nombre de buts marqués. Cette version des faits, à en croire les responsables stelliens, a été reconnue par la commission des compétitions de la ligue départementale.



Les dirigeants stelliens exprimant leur indignation. crédit photos Adiac

pris au piège, les responsables stelliens organisaient une conférence de presse le 24 juillet à Brazzaville. Ils ont, à cette occasion, demandé aux membres de la commission des compétitions de la ligue départementale de se référer à l'avis d'homologation de la fin de la pre-

Pour ce faire, ils estiment qu'il n'est donc pas question que ladite commission change d'avis en portant entorse au règlement. Pour les dirigeants stelliens, le match d'appui contre Cara est hors de question.

Rominique Nerplat Makaya



AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°013/2013/CAP Consultant-Architecture TRAVAUX BTP AU PAPN

Dans le cadre du développement de ses capacités d'accueil sur son Yard, une société installée sur le site portuaire PAPN, est sur le point de financer les travaux d'aménagement d'un ensemble de terre-pleins d'une surface de près de 15 hectares.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur lettre de candidature au :

Cabinet CAP Consultants-Architecture SARL
A l'attention de Mr BOKOLOJOU Antoine Beli
Immeuble le-Petit Logis
46, Avenue Félix Eboué
Centre ville -Brazzaville
Tel : 22281 53 02/ 06 658 09 63/06 693 85 93

Adresse mail : bokolojoue@architectes.org; cap.consultants@yahoo.fr

Ou par dépôt direct au siège de CAP Consultants -Architecture à la même adresse, avant le 29 juillet à 17 heures. Les dossiers transmis par e mail, sont acceptables.

Après analyse de chaque candidature, et passage de l'équipe QHSE dans le cadre de l'obtention de l'agrément délivré par la société donneur d'ordre, il sera procédé à la présélection de trois(3) dossiers.

Les candidatures éligibles et répondants aux qualifications requises, recevront le dossier d'appel d'offres et, soumettront leur offre sous pli fermé dans les prochaines semaines.

DESCRIPTION :

L'appel d'offre est constitué de trois lots indépendants, devant être traités séparément.

Les entreprises peuvent répondre à un lot précis ou aux trois.

LOT N°1

Il s'agit de l'aménagement par phases, de terre-pleins présentant différentes surfaces. Ces travaux sont composés principalement de :

- Travaux préliminaires d'installation et de préparation du chantier,
- Travaux de terrassements.
- Travaux d'installation réseaux d'électricité et d'eau

LOT N°2

Travaux d'aménagement et d'assainissement des voies comprenant :

- Les travaux de construction des chaussées en béton hydraulique,
- Les travaux de construction des ouvrages hydrauliques en béton armé,

- Travaux d'aménagement d'un chemin de câbles, le long des voies principales.

LOT N°3

Travaux de délimitation.

- Les travaux de construction d'un mur de soutènement en béton armé,
- Travaux de construction d'une clôture de délimitation, composée d'un muret maçonné dans sa partie basse et d'une grille type Dirricks sur sa partie haute.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter le Cabinet CAP Consultants-Architecture SARL

EXIGENCES DU MAITRE D'OUVRAGE :

La lettre de manifestation d'intérêt devra notifier les précisions sur l'entreprise dans l'ordre du questionnaire suivant:

- 1.Raison sociale ; adresse, gérant, actionnariat
- 2.Description sommaire du personnel qualifié susceptible d'être affecté au projet (nombre et cv des ingénieurs ; nombre et cv des techniciens supérieurs, etc)
- 3.Production de références commerciales, par des attestations certifiées conformes délivrées par des entités adjudicatrices, pour des travaux similaires exécutés pendant les 10 dernières années pour les lots ci-dessus indiqués.. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
- 4.Production de tout élément indiquant la capacité de mobilisation rapide pour un démarrage effectif des travaux au début du mois d'août 2013 (notamment le type et le nombre d'engins disponibles sur le site)
- 5.Production de tout élément indiquant la capacité d'organisation d'un chantier de haut niveau, en sachant que les opérations dans le voisinage du chantier doivent nécessairement suivre leur cours.
- 6.Production de tout élément indiquant les sources et sites d'approvisionnement en matériaux (terres d'emprunt : Terre jaune et Tout venant).

Nota Bene : L'exigence du Maître d'ouvrage est d'obtenir du lot N°1, un minimum de 3 hectares de terre plein fini avant fin septembre 2013

Les conditionnalités relatives au dossier d'appel d'offres seront précisées aux candidats éligibles.

COOPÉRATION

Denis Sassou N'Guesso échange avec Thomas Boni Yayi

Le président de la République du Bénin a effectué une visite éclair le 25 juillet à Brazzaville. Il a eu un tête à tête de plusieurs heures avec son homologue congolais à la résidence du Plateau.



Les deux chefs d'État à l'aéroport de Maya-Maya tains de mes collègues et amis sont passés ici.

Les deux chefs d'État ont fait le tour d'horizon des questions bilatérales et africaines. Abordé au salon d'honneur de l'aéroport international de Maya-Maya à son départ, le président béninois a déclaré qu'il est venu au Congo pour consulter son homologue congolais sur les problèmes de l'Afrique, « un continent qui se cherche ».

« Nous avons décidé d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire de notre continent, placée sous le signe de la renaissance africaine, dans la vision panafricaniste. Dans ce cadre, nous avons également décidé de multiplier les visites, les contacts et les expériences », a relevé Thomas Boni Yayi.

Pour le président du Bénin, « Brazzaville devient maintenant la capitale diplomatique du continent » eu égard aux multiples visites des chefs d'État d'autres pays ainsi que des personnalités influentes du continent et d'ailleurs. « Il y a quelques jours, cer-

Je viens, moi aussi, dans la même vision », a déclaré Thomas Boni Yayi qui faisait allusion à quatre de ses pairs (Jacob Zuma, Blaise Compaoré, Macky Sall et John Mahama Dramani) et plusieurs hommes d'affaires reconnus ayant pris part, le 23 juillet, au Forum Forbes Afrique 2013. Il a regretté d'avoir « raté une belle occasion ».

« L'Afrique doit parler avec l'Afrique, l'Afrique doit commercer avec l'Afrique et l'Afrique doit investir en Afrique. Je crois que c'est sur ce thème-là que je suis venu aussi voir le président Denis Sassou N'Guesso », a poursuivi Thomas Boni Yayi.

En conclusion, le président béninois a déclaré : « Je crois que nous allons passer aux actes et je suis convaincu que Brazzaville sera toujours au cœur de la nouvelle Afrique de par la vision du président Denis Sassou N'Guesso. »

Nestor Ngampoula

VISITE

Michel Rocard au Musée-Galerie du Bassin du Congo

À l'occasion d'un séjour en République du Congo, l'ancien Premier ministre de la France a visité le 25 juillet la légendaire collection d'objets d'art du Musée-Galerie ainsi que les locaux du journal Les Dépêches de Brazzaville.

Au cours de la visite, Michel Rocard a pu admirer les merveilleuses pièces d'art du Musée-Galerie du Bassin du Congo, les masques, statues lances, couteaux, monnaies et tissus, témoignages de cultures, de croyances et rites ancestraux du pays. Toutes ces collections qui côtoient les chefs d'œuvre de la célèbre école de peinture de Poto-Poto, les esquisses, dessins et tableaux de Marcel Gotène, ancien élève de cette école, les esquisses, de Rémy Mongo Etsion, de Jonas Boboma et autres, ont suscité l'admiration de l'ex Premier ministre Français.

Au terme de cette visite qui s'est poursuivie dans la salle de rédaction, la librairie et l'imprimerie, Michel Rocard s'est dit fortement impressionné par la collection d'ob-

jets d'art. « J'ai fait une découverte passionnante et un peu surprenante. Je n'avais jamais entendu parler d'une telle collection. Ce rassemblement d'objets de tradition historique et de création moderne est tout à fait splendide. Je voudrais soutenir fermement la vocation de Brazzaville à être le cœur culturel de l'Afrique équatoriale », a précisé Michel Rocard.

Invité à signer le livre d'or de la Galerie du Congo, l'ancien Premier ministre y a écrit ces quelques mots : « J'ai beaucoup admiré cette extraordinaire collection. Bravo, bonne chance pour l'enfantement du musée qu'elle mérite. » L'ancien Premier ministre socialiste était accompagné de la directrice



Le personnel du musée galerie du Bassin du Congo avec Michel Rocard et la délégation l'accompagnant

des relations institutionnelles pour le continent africain, conseiller du commerce extérieur de la France, Armelle Dufour ; de l'épouse de l'ambassadeur de France au Congo, Marine de Heulme ; du directeur général des Dépêches de Brazzaville, Jean-Paul Pigasse, et de la directrice du musée Galerie du Congo, Lydie Pongault.

Yvette Reine Nzaba

BRIN D'HISTOIRE

Devoir de mémoire

L'expression est en vogue. Elle prouve que nos lecteurs sont sensibles à ce flash-back éclairant de notre brin d'histoire hebdomadaire. Réagissant à une préoccupation d'un lecteur (Émile-Aurélien Bongouandé, notre source complémentaire pour ce brin d'histoire), nous reparlerons des premiers Jeux africains de Brazzaville dont l'édition du centenaire se profile à l'horizon. Du 18 au 25 juillet 1965, pour l'essentiel, le public a vibré sous les exploits des footballeurs du Congo-Sport qui remportèrent, devant le Mali, la médaille d'or après une finale épique. D'autres disciplines eurent leurs héros et leurs héros sans concurrencer le sport-roi : l'athlétisme, le basketball, le volleyball, pour ne citer que ceux-là, à côté du cyclisme du célèbre Niébou, champion congolais dans ce domaine.

L'athlétisme au Congo n'a jamais été un sport de masse. Et les compétitions dans cette discipline n'ont jamais drainé grand monde. Même si les exploits du phénomène kenyan Keino ou la performance de l'Ivoirien Gaoussou Koné, en 1965, ont impressionné le public, ils n'ont pu, hélas, grossir les rangs des fanas de ce sport. Au saut en hauteur, en franchissant la barre à 2,03 mètres, Henri Éléndé remporta la médaille d'argent. Au saut à la perche, Tsonzabeka s'adjugea la médaille de bronze. Au 200-mètres, Yombé resta au pied du podium avec sa quatrième place. Près de 50 ans

après les premiers Jeux africains, la situation de l'athlétisme n'a guère évolué. Il n'a pas réussi à entrer dans les bonnes grâces du public congolais. Au judo, Makaya obtint la médaille de bronze à l'instar des équipes congolaises de volleyball et de basketball.

Le contingent congolais aux premiers Jeux africains était riche : Babakakala Gilbert (110-mètres haies), Yombé Léon (200 et 100-mètres plat), Nkokot (100-mètres plat), Gaona (200-mètres), Nkokot, Bongouandé, Gaona, Yombe (finalistes et nouveau record national à la clé au 4x100-mètres), Mouassiposo Pascal, Gouandzi Gilbert, Ékoté Albert (400-mètres plats), Galiba Lucienne, Ilondo Émilienne, Dandou Charlotte, Kiabélo et Loufoua Yvonne (100-mètres et relais 4x100-mètres féminin), Nsenda dit Sedan, Ngué Mien, Pouati Babalou (800 et 1 500-mètres), Monka « l'Américain » pour le 5000-mètres, Mongha Étienne, Mokenga Fabien, Kissangou Ribens, Ganongo François et Miyalou Delphine (javelot, poids et disque), Éléndé Henri « Gento » et Locko Bernadette (saut en hauteur), Malapet Gilbert (saut en longueur), Matsima maxime (triple saut), Tsonzabeka Prosper (saut à la perche) Kandza, Tsonga, Éboundit, Diata, Nkodia, Ndolou, Diamonéka, Lénata, Mfina (volleyball), Bobongo, Éta, Ossombo, Matoumona, Ossombi (basketball), Makaya, Ngassaki, Ndinga (judo), Landao, Dimi, Lolingoli, Arhin (boxe), Nkounka (tennis), Niébou (cyclisme), Dudal (entraîneur athlétisme).

Dans deux ans, le Congo, notre pays, aura la responsabilité de conduire les Jeux africains sur les berges de son cinquantenaire. Avec quel effectif ? Hormis le football, le tennis de table et le karaté, qui tant bien que mal se maintiennent à flot, toutes les autres disciplines sont dans un état larvaire préoccupant. Il est difficile, en deux ans, de faire germer une élite du néant. Ce n'est pas une raison pour jouer aux pleureuses corses, même si rien, a priori, n'incite à l'optimisme.

Pour l'histoire, il convient de signaler que l'école militaire Général-Leclerc a été, longtemps, un terreau fertile et un important vivier pour le basketball congolais, dont le centre sportif de Baongo (aujourd'hui centre sportif de Makélékélé) fut le sanctuaire. Des noms comme Okombi Dipanda, Yhomby Opango, Bantsimba, excellents basketteurs, sont là pour le rappeler.

C'est ici le lieu de se souvenir de Bécaké, le Duc de Kanguini, qui a, lui aussi, marqué le basketball et le sport national d'une manière indélébile. Dans quelques jours se tiendront à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les compétitions de l'Afrobasket. Nos joueurs y relèveront-ils le défi ? Rien n'est moins sûr.

Mfumu